



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3
Bid Fax: (613) 545-8067

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3

Title - Sujet REMOVAL OF UNEXPLODED ORDNANCE	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN438-167003/C	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client EN438-16-7003	Date 2016-09-15
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$KIN-519-6972	
File No. - N° de dossier KIN-5-44218 (519)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-10-20	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Choquette, Herb	Buyer Id - Id de l'acheteur kin519
Telephone No. - N° de téléphone (613) 536-4874 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 545-8067
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: As stated on Task Authorization document	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

QUESTIONS ET RÉPONSES LORS DE LA CONFÉRENCE DESTINÉE AUX SOUMISSIONNAIRES

Q1 : Le nombre maximal de pages n'est pas indiqué pour les sections 3 et 6. S'agit-il d'une erreur?

R1 : Non. Ce n'est pas une erreur. Nous vous supplions de ne pas nous remettre une réponse d'une centaine de pages. Dans le cas des sections pour lesquelles un nombre maximal de pages est indiqué, nous voulons dire des pages imprimées recto verso.

Q2 : Par cartographie à l'aide d'un appareil DGM (Digital Geophysical Mapping, ou cartographie numérique des caractéristiques géophysiques) à conduite manuelle, voulez-vous dire le chariot?

R2 : Non. Il s'agit d'un appareil EM-61 à conduite manuelle.

Q3 : Dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA), quelle est la participation en pourcentage des entreprises inscrites qui font l'objet d'une vérification de la conformité?

R3 : Cette information se trouve dans le site Web suivant : <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1407949234714/1407949278067>. Les représentants de la SAEA peuvent venir en aide aux soumissionnaires pour comprendre ces exigences et nous invitons les soumissionnaires à obtenir les coordonnées de l'autorité contractante s'ils le souhaitent.

Q4 : À quel moment une vérification de conformité devrait-elle se produire dans le cas d'un [TAC] comme celui-ci?

R4 : Au terme de plusieurs commandes subséquentes, à la demande de SPAC, puis la vérification porterait sur la valeur totale des travaux à ce stade-là.

Q5 : La location de l'équipement est-elle comptabilisée dans la valeur des travaux?

R5 : Si l'équipement provient d'une entreprise non autochtone, alors sa location n'est pas comptabilisée; s'il provient d'une entreprise autochtone, la location est effectivement comptabilisée dans la valeur des travaux.

Q6. À l'annexe « F » du [TAC] : Évaluation technique, section 2b (page 5 de 12), on demande un organigramme, « y compris une description de chaque poste à l'annexe « B » et comment chacun participera à l'exécution de ce contrat. » Il ne semble pas y avoir une disposition (à l'annexe « F », section 2b ni ailleurs à l'annexe « F » du [TAC]) à l'effet d'indiquer clairement le personnel clé (ex., le chargé de projet, le géographe du projet, le UXO PL) ou de présenter les curriculum vitae des personnes qui occuperont ces postes.

- Pourriez-vous confirmer qu'il n'y a effectivement aucune disposition obligeant à indiquer les membres clés du personnel pour ce [TAC] ou à produire les curriculum vitae de ceux-ci?

R6. L'évaluation technique ne requiert pas que le soumissionnaire propose du personnel pour les postes figurant dans cet organigramme.